

Budget 2024-2025

Le gouvernement priorise la santé et l'éducation

Québec, le 12 mars 2024. – Le ministre des Finances, M. Eric Girard, a présenté aujourd'hui le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2024*, qui confirme l'engagement du gouvernement de répondre aux priorités des Québécois et d'offrir à ceux-ci des services publics de qualité, principalement en santé et en éducation. Des investissements totalisant plus de 8,8 milliards de dollars sont prévus d'ici cinq ans, dont :

- 4,9 milliards de dollars pour financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur;
- 2,0 milliards de dollars pour soutenir les Québécois et les collectivités;
- 1,9 milliard de dollars pour agir sur les priorités économiques.

De plus, le gouvernement annonce des actions pour optimiser l'action de l'État, qui généreront des revenus additionnels de 2,9 milliards de dollars d'ici cinq ans. Un examen de l'ensemble des dépenses fiscales et budgétaires sera également entrepris dès le printemps 2024.

4,9 G\$ pour financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur

Le gouvernement poursuit le travail amorcé au cours des dernières années pour maintenir la qualité et assurer l'accessibilité des services publics dans ses missions prioritaires. Ainsi, le budget 2024-2025 prévoit des investissements additionnels de 4,9 milliards de dollars d'ici six ans pour financer les services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur.

De cette somme, près de 3,7 milliards de dollars permettront d'appuyer une organisation humaine et efficace des soins de santé et des services sociaux, entre autres en améliorant l'accès aux soins et aux services et la fluidité hospitalière, en assurant le maintien et la qualité des soins et des services aux aînés et en consolidant les services sociaux pour les jeunes et les personnes vulnérables.

Le gouvernement a pour objectif, notamment, d'accélérer le virage numérique du réseau de la santé, de développer des mesures alternatives à l'hospitalisation, d'ajouter des lits pour répondre aux besoins grandissants, de bonifier les services de soutien à domicile et l'offre d'hébergement pour les aînés, de répondre aux besoins croissants en protection de la jeunesse et de renforcer les services en santé mentale.

Favoriser la réussite éducative des jeunes

En plus d'octroyer des augmentations salariales importantes au personnel scolaire et de relever les dépenses pour assurer la continuité des services en éducation, le gouvernement prévoit une somme additionnelle de près de 819 millions de dollars sur six ans pour favoriser la réussite éducative des jeunes. Cet investissement permettra de soutenir la réussite des élèves, d'assurer l'attraction et la rétention du personnel scolaire, d'appuyer les organismes partenaires de l'éducation ainsi que d'accélérer l'entretien du parc immobilier scolaire.

Des mesures permettront de mieux accompagner les élèves en difficulté, de consolider les activités éducatives des élèves, de rendre les postes à temps partiel plus attrayants, de maintenir en emploi les travailleurs plus expérimentés du réseau de l'éducation et de soutenir des partenaires importants comme Le Club des petits déjeuners, La Cantine pour tous et AgrÉcoles.

Promouvoir la réussite aux études supérieures

Le gouvernement agit également pour promouvoir la réussite aux études supérieures en prévoyant une somme de près de 421 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser la réussite et la rétention des étudiants universitaires, soutenir l'offre de formation dans des domaines prioritaires et la transformation numérique, accroître le nombre de logements étudiants et entretenir le parc immobilier.

Vers une reprise durable de l'économie au cours de l'année 2024

L'économie a fait du surplace en 2023, mais le marché du travail est demeuré résilient et le taux de chômage au Québec est resté largement en deçà de celui de l'ensemble du Canada et le plus faible parmi les provinces. Ainsi, la croissance du PIB réel demeurera modeste en 2024 (+0,6 %) avant de s'accélérer en 2025 (+1,6 %).

La bonne performance du marché du travail, qui s'est traduite par une forte croissance des salaires et traitements, et la réduction d'impôt octroyée aux citoyens par le gouvernement ont soutenu la progression du revenu disponible des ménages et ont solidifié la situation financière des Québécois. Par conséquent, l'économie du Québec est bien positionnée pour amorcer une reprise durable au deuxième semestre de l'année 2024, de manière synchronisée avec la baisse graduelle des taux d'intérêt et la diminution de l'inflation.

Par ailleurs, le gouvernement maintient son objectif de réduire l'écart du PIB réel par habitant avec l'Ontario à moins de 10 % d'ici 2026 et de l'éliminer d'ici 2036. Alors qu'il était de 15,9 % en 2018, cet écart devrait diminuer à 11,9 % en 2024.

Une approche graduelle pour retourner à l'équilibre budgétaire

La stagnation de l'activité économique, la faible hydraulicité dans les bassins d'Hydro-Québec, l'investissement majeur dans les services publics, notamment afin d'améliorer les conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic, la hausse démographique plus forte qu'attendu et le rythme de réalisation des investissements en infrastructures affectent les perspectives budgétaires du gouvernement et laissent un déficit structurel de près de 4 milliards de dollars sur l'horizon du cadre financier.

Après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire présente un déficit de 11,0 milliards de dollars en 2024-2025.

Le gouvernement maintient son engagement de retourner à l'équilibre budgétaire. Étant donné le contexte d'incertitude économique, il mise sur une approche graduelle et déposera, au moment de la publication du prochain budget, un plan pour atteindre cet équilibre au plus tard en 2029-2030.

Un cadre financier prudent et responsable

Le cadre financier présente un portrait juste et transparent de l'état des finances publiques et demeure prudent et responsable. Il prévoit le financement nécessaire à la prestation des services dans les principales missions de l'État et une provision pour éventualités de 7,5 milliards de dollars sur cinq ans qui pourrait être utilisée, notamment, pour pallier les effets d'une croissance économique plus modérée que prévu, si elle devait survenir.

Le gouvernement maintient son objectif de réduction du poids de la dette

Le poids de la dette nette s'établira à 39,0 % du PIB au 31 mars 2024, un niveau inférieur à celui précédant la pandémie.

Le gouvernement maintient son objectif de réduire le poids de la dette nette à 30 % du PIB d'ici 2037-2038. L'atteinte de cette cible passera par le rétablissement de l'équilibre budgétaire, la poursuite des versements au Fonds des générations et la mise en place d'initiatives qui favoriseront l'accélération de la croissance économique.

Citation :

« Le budget que je présente aujourd’hui reflète notre engagement de centrer nos actions sur les priorités des Québécois que sont la santé et l’éducation. Nous investissons également des sommes importantes pour soutenir les citoyens et les collectivités et développer notre économie afin de continuer à créer de la richesse. Nous maintenons l’objectif de retourner à l’équilibre budgétaire le plus rapidement possible et nous déposerons, au moment du prochain budget, un plan pour y arriver. »

Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d’expression anglaise

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2024-2025 : <https://www.quebec.ca/budget>.

– 30 –

Source :

Claudia Loupret
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances et ministre responsable
des Relations avec les Québécois d’expression anglaise
Tél. : 418 670-6413

Information :

Charles-Étienne Bélisle
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Finances
Tél. : 418 528-7382